

Et maintenant ?

Les négociations de ce protocole auront vraiment été spéciales et les Organisations Syndicales qui composent l'«intersyndicale» se sont enfermées dans une impasse toutes seules : comme nous étions partis sur un protocole « technique » de 2 ans, elles ont décidé de suivre la CGT et de boycotter les réunions. Le problème, c'est que, au final, nous sommes parvenus à un protocole de 3 ans ... et pas uniquement technique mais également social.

La DGAC et ses personnels seront-ils victimes de leur obstination ?

LA PERIODE DE SIGNATURE BIENTOT TERMINEE

Nous arrivons à la fin du mois de septembre, et chacune de ces Organisations Syndicales va devoir prendre ses responsabilités. En effet, contrairement à ce qu'elles ont tenté de faire croire à tout le monde (mais ce n'est pas la première manipulation de leur part), les organisations syndicales qui composent cette « intersyndicale » n'ont pas, formellement, dénoncé ce protocole, puisque le Ministre ne l'a pas signé !! Il ne suffit pas d'écrire quelques tracts contre un accord pour, effectivement, le dénoncer sur le plan juridique.

En tous cas, ces syndicats porteront de lourdes responsabilités ... et devront les assumer :

Au-delà du probable arrêt de la politique protocolaire qui a pourtant fait ses preuves depuis plus de 20 ans en permettant à l'ensemble des personnels de progresser sur le plan social, il y a fort à parier que la DGAC sera plus affaiblie que jamais auprès de ses partenaires ministériels et il est certain que la tradition de fort dialogue social (au bénéfice de tous quoi qu'en disent certains) au sein de notre maison aura vécu.

Dans quelques temps, la vérité apparaîtra comme une évidence : **même sans protocole, le FABEC sera construit et le Gouvernement défendra le modèle qu'il a prévu.**

La seule différence sera que nous pourrons difficilement négocier des **contreparties** et obtenir des **garanties**.

Il y a fort à parier que cette construction induira **plus de dégâts que si nous avions été tous unis dans une DGAC unique, avec des passerelles entre ses différents domaines, et qu'elle ne concernera qu'une partie de la DSNA.**

Il est vrai que ceci n'inquiète pas la CGT et sa suite puisqu'ils ne se préoccupent que du contrôle aérien.

Enfermés dans cette attitude, les organisations syndicales, hormis la CGT qui prend son rôle de « meneur » très au sérieux, ne communiquent même plus ... ou très peu.

Nul doute que (mais nous en reparlerons) la campagne électorale de l'année prochaine révélera la vraie nature de cette « alliance ».

LA GRILLE TSEEAC PREVUE

Afin d'être complet, l'UTCAC a décidé de publier la grille indiciaire prévue dans le cadre des négociations, en comparaison de celle appliquée à l'ensemble de la catégorie B (NES) et de la grille actuelle.

GRADES, ÉCHELONS ET INDICES BRUTS

Nouvel Espace Statutaire Cat B Type			TSEEAC				
Ech	IB		Actuel		Nouveau		
	IB	IB	Ech	IB	Ech	IB	
3e grade - 11 échelons	11	660					
	10	640					
	9	619					
	8	585					
	7	555					
	6	524					
	5	497					
	4	469					
	3	450					
	2	430					
	1	404					
3e grade - 6 éch			5	646	6	702	
			4	625	5	690	
			3	599	4	663	
			2	585	3	632	
			1	555	2	611	
					1	577	
	2e grade - 13 échelons	13	614				
		12	581				
		11	551				
		10	518				
		9	493				
8		463					
7		444					
6		422					
5		397					
4		378					
3		367					
2		357					
1		350					
2e grade 8 échelons			8	619	8	646	
			7	602	7	628	
			6	582	6	607	
			5	558	5	581	
			4	534	4	557	
			3	510	3	531	
			2	485	2	505	
			1	460	1	480	
1er grade - 13 échelons	13	576					
	12	548					
	11	516					
	10	486					
	9	457					
	8	436					
	7	418					
	6	393					
	5	374					
	4	359					
	3	347					
	2	333					
	1	325					
1er grade - 11 échelons			11	585	11	610	
			10	556	10	580	
			9	528	9	551	
			8	504	8	526	
			7	481	7	502	
			6	457	6	478	
			5	434	5	455	
			4	411	4	430	
			3	384	3	402	
			2	361	2	378	
			1	326	1	341	
* au 1er janvier 2012							
Stagiaire 1				311		318	
Elève				306		312	

Personne ne pourra dire qu'il ne savait pas !